

ne serait-ce que pour une heure. Car ils ont bien mérité du pays ces premiers colons qui ont engendré la nation canadienne par la pratique de l'héroïsme : l'oublier serait de l'ingratitude. Trop d'entre eux, malgré nos recherches, resteront des inconnus : mais du moins sauvons de l'oubli tous ceux dont l'histoire nous a conservé le nom. Nous devons beaucoup à ces humbles, car c'est à leur persistance et à leur courage que nous devons d'entendre le doux parler de France se berçant sur les ondes du St Laurent.

Ce qui suit est tiré surtout de l'*Album historique* des Trois-Rivières, par Benjamin Sulte, année 1881.

Le Cap reçut des colons à partir de 1644, mais comme la première organisation de ces habitants ne date que de 1651, on comprend qu'ils aient voté aux Trois Rivières en 1648.

Ce vote avait pour but de choisir un syndic pour vaquer aux affaires des habitants et représenter au Conseil leurs intentions et nécessités.

Le premier vote pour le choix d'un syndic fut pris aux Trois Rivières, devant Jacques le Neuf de la Poterie, gouverneur depuis le mois de Novembre 1645, et remplacé à l'automne de 1648.

L'élu fut le frère aîné de Jacques le Neuf, Michel le Neuf, sieur de Herrison.

Parmi ceux qui ont donné leur vote se trouvent les noms de plusieurs personnes qui avaient des terres au Cap de la Madeleine. Ce sont :

Gilles Trottier, dont la famille passa bientôt au Cap, puis à Batiscan.

Hemery Gallor, Emery Cailliteau qui s'établit au Cap en 1649.

Jean Sauvaget, qui avait une terre dans la haute-ville et une autre au Cap.

Jean Houdan, dit Gailliarbois qui, en 1649, s'établit au Cap où il fut tué par les Iroquois.